

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes. — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GÉRANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. Pardon et Fils, 26, Chaussée d'Alsberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 15, 9 4, 11 46, m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 58, 7 18, 8 45, 10 12, 11 23, m., 1 40, 2 45, 5 10, 5 58, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38. Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 27, 4 47, 5 29, 6 55, 8 00, 10 13, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 6 05, 7 10, 8 05, 9 40, 11 35, 12 15, 1 59, 3 31, 5 02, 5 07, 7 10, 8 15, 9 28, 11 00. Mouscron à Lille, 6 52, 8 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05. DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 34 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir

| BOURSE DE PARIS | |
|------------------------|-------|
| DU 16 DÉCEMBRE | |
| 3 0/0 | 61 40 |
| 4 1/2 | 89 15 |
| Emprunts (5 0/0) | 98 95 |
| DU 17 DÉCEMBRE | |
| 3 0/0 | 61 45 |
| 4 1/2 | 89 95 |
| Emprunts (5 0/0) | 98 20 |

« La France monarchiquement constituée sera pour nous un danger bien plus grand que celui que le contact des institutions républicaines pourrait faire surgir. Le spectacle que ces institutions nous présentent, est plutôt fait pour servir d'épouvantail. » (Dépêche de M. Balan, sous secrétaire d'Etat auprès de M. de Bismark, à M. d'Arnim, du 23 novembre 1872.)

« Nos besoins exigent que la France nous laisse en paix, et que nous l'empêchions, au cas où elle ne voudrait pas respecter la paix conclue, de trouver des alliés. Tant qu'elle n'a pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle. Tant que les monarchies marchent d'accord, la république ne pourra rien leur faire. » (M. de Bismark au comte d'Arnim, 20 décembre 1872.)

« Parmi tous les partis, l'empire bonapartiste est probablement celui dont on peut le plus espérer des relations supportables entre l'Allemagne et la France. Nous n'avons aucune raison de contribuer à rendre la situation des bonapartistes difficile; or, nous arriverions à ce résultat en nous prononçant pour ce parti. » (M. de Bismark au comte d'Arnim, 12 mars 1872.)

« Les bonapartistes sont les seuls qui recherchent ouvertement notre appui. » (Le comte d'Arnim au prince de Bismark, 6 mai 1872.)

ROUBAIX, 17 DÉCEMBRE 1874.

BULLETIN DU JOUR

La liberté de l'enseignement supérieur que réclament les catholiques n'est ni un privilège ni un monopole, comme le prétendent fausement les ennemis de toute liberté honnête. C'est l'exercice d'un droit naturel et légitime, l'une des formes nécessaires de la liberté des consciences chrétiennes. Les catholiques demandent le droit d'ouvrir des écoles d'enseignement supérieur, de fonder des universités, au même titre et pour les mêmes raisons qui leur ont fait demander, et qui leur ont fait obtenir, la liberté de l'enseignement secondaire. Leur droit a été reconnu en 1850, il doit l'être en 1874. Ce droit est d'ailleurs fondé, rappelle le bien, pour l'enseignement primaire et secondaire, sur les plus légitimes et les plus incontestables de tous les droits: le droit du père de famille de choisir l'enseignement de ses enfants, et le droit d'enseigner que l'Eglise tient de sa mission même et qu'elle a reçu de son divin Fondateur. Il faut ajouter que les conséquences de cette liberté (en y comprenant sa condition essentielle: la collation des grades), ne sont point celles que pré-

voient et dénoncent les Jacobins ennemis de l'Eglise, ou simplement esprits trop attachés au monopole de l'Université, ou enclins à exagérer les droits de l'Etat, en matière d'enseignement.

Les universités libres, qui, après avoir donné de justes garanties aux intérêts de l'enseignement, auront la faculté de conférer des grades, ne conféreront aucun droit dans l'Etat, aucun privilège.

Toutes les carrières civiles et militaires qui dépendent de l'Etat sont pourvues d'examen d'entrées et de conditions de stage qui permettent à l'Etat de vérifier les connaissances et les aptitudes des candidats; enfin, son droit de nomination est absolu, et il a, en France, une étendue telle, qu'il doit rassurer les plus timorés; on ne peut pas être avoué ni notaire, en France, sans l'agrément du chef de l'Etat.

Quant aux carrières, en très petit nombre (on ne peut guère citer que la médecine), qui s'ouvrent *ipso facto* par un diplôme, il est possible d'instituer un examen, surtout pratique, qui sauvegarde ou les droits de l'Etat, ou les intérêts de l'Etat à la tutelle.

En résumé, les catholiques ne demandent que la liberté d'enseigner ou d'être enseignés avec leurs livres, leurs méthodes et dans l'esprit catholique; ils demandent, après avoir parcouru les degrés ordinaires des études secondaires et supérieures, à se présenter munis du diplôme de leurs écoles et de leurs facultés, aux examens et aux diverses épreuves qui donnent accès aux différentes fonctions, au même titre que les candidats diplômés par l'université de l'Etat. Ce droit si important pour eux, parce qu'il intéresse leur foi et la liberté de leurs consciences, se réduit en somme vis-à-vis de l'Etat, à une prétention très modeste, qui n'a rien d'exclusif, qui n'est point une faveur ni un privilège, mais la simple liberté d'un droit naturel.

Les documents diplomatiques dans l'affaire d'Arnim.

(suite)

Le 12 février 1872, M. de Bismark engage M. d'Arnim à surveiller ses relations et ajoute:

« A cette occasion je me permettrai d'appeler de nouveau votre attention sur la surveillance qu'évidemment la police française exerce sur votre hôtel, et de vous prier d'être prudent dans le choix de vos domestiques, dont un au moins a régulièrement l'habitude d'être à la selde de la préfecture de police. »

Par dépêche du 28 avril 1872, le chancelier annonce la nomination de M. le prince de Hohenlohe au poste d'ambassadeur allemand auprès du Saint-Siège. Voici l'appréciation de ce prélat:

« La personnalité du cardinal-prince de Hohenlohe le rend éminemment apte à recevoir cette preuve de la confiance du souverain. On sait qu'il est toujours demeuré fidèle à sa situation de prince allemand et de prince catholique, et qu'il ne s'est jamais laissé aller aux courants qui ont pris une

direction regrettable; il a abandonné son domicile à Rome, et depuis le conseil il habite l'Allemagne. »

Le 6 mai 1872, M. d'Arnim, étudiant la situation, s'exprime ainsi:

« ... Le suffrage universel ne pourrait nommer que Gambetta ou Napoléon. Le radicalisme fait tous les jours des progrès dans le peuple, chez les paysans, surtout dans le Midi. »

« L'armée, depuis la condamnation de Bazaine, est corrompue; elle suivra le courant. MacMahon n'est pas un garant du maintien de l'ordre. On ne peut trouver de contre-poids que dans l'influence du nom de Napoléon. »

« Bazaine pense que l'Empire est encore assez fort pour reprendre le pouvoir. Mais il n'est pas facile de diriger les événements de manière que l'Empire puisse se rétablir en selle. Les bonapartistes comptent que l'Assemblée arrivera à nommer un dictateur, MacMahon ou Cissay. Ceux-ci se sont engagés à faire un appel au peuple qui, disent les bonapartistes, serait favorable à Napoléon. »

« Si un dictateur est nommé, les bonapartistes comptent que nous viendrons à leur secours en exigeant du dictateur qu'il nous garantisse la paix. Je crois que nous ne devons pas repousser les bonapartistes; ils ne méditent aucune intrigue contre le présent gouvernement. Ce sont aussi les seuls qui recherchent ouvertement notre appui, pendant que les autres fractions évitent toute relation avec nous et inscrivent le mot *renouveau* sur leur drapeau. »

M. de Bismark est très satisfait de ce rapport; aussi félicite-t-il M. d'Arnim et lui écrit-il le 12 mai:

« ... Les princes de la famille royale perdent de plus en plus du terrain, surtout à cause de leurs affaires d'argent. L'Allemagne n'a aucun motif pour désirer leur avènement au trône. »

« Parmi tous les partis, l'Empire bonapartiste est probablement celui dont on peut le plus espérer des relations supportables entre l'Allemagne et la France. Notre premier devoir est encore de soutenir le gouvernement actuel, tant qu'il aura la volonté d'exécuter loyalement le traité de paix. Celui qui viendra après sera forcé de se légitimer vis-à-vis de nous de la même façon. »

« Nous n'avons aucune raison de contribuer à rendre la situation des bonapartistes difficile; or, nous arriverions à ce résultat en nous prononçant pour ce parti et en le favorisant. »

Le rapport du 22 janvier 1873 de M. d'Arnim a trait à la difficulté d'établir des relations, et à des plaintes sur l'espionnage organisé autour de l'ambassade.

A cela, M. de Bismark répond:

« Tandis qu'ailleurs les représentants de la Prusse doivent chercher à nouer des relations pour être informés des sentiments du pays, etc., la situation en France depuis la guerre est telle, que l'ambassadeur doit renoncer à remplir cette tâche, parce qu'elle est impossible et inutile, et que la haine nationale est attisée par tous les partis. »

« L'opinion publique prouve d'une manière certaine que tout gouvernement français, de quelque parti qu'il soit, considérera la revanche comme son principal devoir. Il s'agit seulement de savoir combien il faudra de temps aux Français pour réorganiser leur armée de façon à pouvoir nous combattre de nouveau. »

« Nous n'avons pas voulu la guerre, mais nous sommes prêts à la recommencer dès que de nouveaux actes d'outrageance de la part de la France nous y forceraient. Ce serait donc une peine inutile de chercher des relations sociales qui ne s'offrirait pas d'elles-mêmes. »

Dans le rapport du 7 janvier 1874, relatif à l'incident de Mme de Rothschild à l'hôtel du Maréchal-Président, il est dit qu'il ne s'agissait pas pour M. d'Arnim d'obtenir une satisfaction personnelle, mais des offenses dont se sont rendus coupables les journaux, parce que les journaux ne reuferment que des inexactitudes.

Tout ce qui s'est passé se borne à une sottise sortie d'une dame qui a peut-être eu l'intention de se montrer mal élevée. On n'a pas pu déceler quel avait été réellement son but. Elle conteste tout, ajoute le rapport, et une autre dame nie également avoir eu connaissance du fait.

Les articles de journaux relatifs à M^{me} de Rothschild sont aussi inexacts que ceux qui concernent M^{me} de la Rochefoucauld.

Le maréchal, dans un entretien particulier, aurait assuré à M. d'Arnim qu'on mettrait un terme à ces mesquineries impolitiques.

Le duc Decazes lui aurait exprimé les regrets du maréchal; celui-ci regarderait même comme prouvé le défaut d'éducation de M^{me} de Rothschild.

Cette dame elle-même aurait nié, à tort ou à raison, le fait qu'on lui impute; mais il est difficile de reconnaître la vérité, puisque les témoins refusent le service.

M. de Rothschild nie qu'il ait eu connaissance du fait. Le maréchal et ses ministres, dit le rapport, n'ont pas de raison pour exclure M. de Rothschild de leur société.

Nous arrivons à l'importante dépêche de M. d'Arnim du 7 février 1873. C'est cette dépêche qui roule sur l'animosité de la France contre l'Allemagne, et conclut en démontrant l'intérêt de la Prusse de hâter l'évacuation du territoire.

Voici la fin de cette note:

« ... Votre Excellence sait que je ne compte pas beaucoup sur les dispositions bienveillantes des Français. D'autre part, je puis rappeler à Votre Excellence que ce n'est pas du temps, mais d'un événement imprévu, que j'attends un revirement de l'opinion en France. »

« Un tel événement pourrait être l'évacuation imprévue de Belfort. Pour produire un tel effet, il serait nécessaire que les négociations fussent conduites dans le plus profond secret. Il serait en outre désirable de fixer à une date aussi rapprochée que possible le commencement de l'évacuation. Je pense que l'effet de cette mesure serait plus puissant encore dans les autres pays qu'en France même. »

Le rapport du 17 octobre 1873 est consacré à l'attitude haineuse de la presse officieuse française. Cette pièce grosse de menaces:

« ... Nous ne pouvons vivre en paix avec un gouvernement français que s'il

nous donne, par le caractère général de son attitude, la garantie qu'il considère comme définitif l'état politique actuel de l'Europe et notamment la carte actuelle de cette partie du monde en tant qu'elle nous intéresse. »

Le rapport du 13 janvier 1874 traite de la situation de la France et des partis politiques. M. d'Arnim y constate que M. de Broglie n'a pas d'amis dans le pays, et dit qu'aux hommes extraordinaires seuls il est donné de gouverner parlementairement sans amis. Il est donc curieux de voir comment M. de Broglie se tirera d'affaire.

La lettre de l'ambassadeur allemand du 11 avril 1874 est dure pour nos hommes d'Etat.

M. d'Arnim y traite la question militaire et manifeste son étonnement de ce qu'en France, où l'armée a perdu tout son prestige, personne ne songe à rien changer, tandis qu'en Allemagne on fait opposition à tout ce qui est proposé pour y introduire des améliorations:

« La crainte de l'Allemagne domine maintenant en France; mais si le système militaire qui permet à présent à l'Allemagne de jeter en peu de jours une armée sur Paris était disloqué, l'état psychologique de la France changerait aussitôt, et nous aurions affaire à elle. La France est régie par des personnages qui ont commencé leur carrière politique sous le gouvernement de Juillet. Ils ont été condamnés pendant vingt ans à l'inaction et n'ont rien appris pendant ce temps-là. »

Tous ces personnages, à l'exception du duc Decazes, sont des gens incapables de gouverner, et âgés de cinquante-cinq à soixante ans. Ils seront plus ou moins victimes des partis dominants.

Si l'empire revenait avec Napoléon IV, il ne pourrait s'appuyer sur les anciens serviteurs de l'empire. Gramont, Flcury et d'autres pourraient encore aspirer à de hautes fonctions, mais ne rendraient plus de services. L'empire serait forcé d'avoir recours à de nouveaux soutiens. Il en est de même de la République.

Si Gambetta veut gouverner, il faudra aussi qu'il s'adresse aux jeunes. Il est possible que dans cinq ou dix ans il n'existe plus un seul des hommes influents de ce moment. Nous serions alors en présence d'une génération d'hommes d'Etat français auxquels les malheurs de la France auront servi de leçon. Il est évident que cette génération, dont les frères sont morts sur les champs de bataille, considérera comme son devoir de régler le compte de la France avec l'Allemagne.

La tâche de tout ambassadeur allemand à Paris doit être de démontrer constamment le tort des Français, de prendre acte de temps en temps de leur conduite. La situation tendue dans laquelle nous nous trouvons à présent ne peut être modifiée par un mot d'ordre, auquel se soumette la majorité; sans cela rien ne changera, et s'il est évident que les Français affectent des airs belliqueux, Sa Majesté prendra la décision nécessaire. Le moment de cette décision ne peut pas être encore venu, et l'on peut prendre patience vis-à-vis d'un pays où personne ne sait le lundi ce qui arrivera le mardi. En toutes ces affaires, il ne s'agit pas d'une question d'agrément, mais seulement d'une question d'utilité.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 18 DÉCEMBRE 1874.

L'ESCLAVE

PAR G. DE LA LANDELLE.

IV. — ENLÈVEMENT ET LIVRAISON. (SUITE).

Victor essuya ses yeux, sourit, mangea d'excellent appétit et but avec un évident plaisir deux verres de vin de Ténérif. Enfin, Tornazo l'ayant engagé par signes à se déshabiller avant de se coucher pour passer la nuit, il le fit de si bonne grâce, qu'on le démarra complètement. Enveloppé dans une voile, il dormit bientôt en parfaite tranquillité de corps et d'esprit.

« Esclave, c'est certain ! fit Tornazo. Il n'a plus peur et n'est peut-être pas fâché de changer de maître. »

« Au fait, Cornibolo ne doit pas être tendre. »

« A bord, j'ai vu ce gentil garçonnet nu-pieds, tirant sur les cordes où il s'est durci les mains; à la Castellania, on va le traiter en esclave de parodie; je ne plains pas son sort. »

« Si pourtant il s'avisait de voler une montre, un livre ou un bijou à la dona Urbana, il pourrait bien passer de vilains moments. »

« C'est son affaire. La nôtre est de le livrer en bon état de conservation. Son bon état ne nous regarde pas. »

« Esclave, voleur, » c'est proverbial. Nul doute parmi les islenos que Victor ne fût un petit filou, et ils s'en applaudissaient presque, puisque, sans scrupule aucun, ils s'approprièrent le fruit de ses larcins. Bien entendu, il ne leur vint pas même à la pensée d'en restituer quoi que ce fût à Cornibolo.

Comme, en vendant un champ, on vend tout ce qui s'y trouve enfoui, costume, piastres et montre avaient été vendus avec le jeune esclave qu'on n'avait qu'à prendre la peine de fouiller.

« Parfaitement pensé ! parfaitement dit ! »

La Tornazasa, femme expérimentée, avait élevé ses enfants dans les meilleurs principes.

Lorsque Victor Divoal se réveilla, la barque, accostée à un rocher plat, était immobile dans les eaux calmes d'une crique déserte. Il se frotta les yeux, se rappela son aventure, et regardant autour de lui, n'aperçut point le pic de Ténérife. Les terres même de la Grande-Canarie le lui cachaient; mais, quelques hauteurs pouvant produire le même effet à Ténérife même, il s'y crut de retour après une petite excursion. Peut-être même les islenos avaient-ils fait la pêche pendant son sommeil. L'un d'entre eux était absent. Victor, avec une naïve confiance, pensa qu'il était allé prévenir son capitaine. Les trois autres faisaient leur frugal déjeuner. On lui offrit quelques fruits et l'outre au vin.

« Mes vêtements d'abord, dit-il en indiquant clairement par ses signes

qu'il voulait se rhabiller. »

Par d'autres signes, on l'obligea de manger avant tout; mais ensuite, quand il insista de nouveau:

« Silence ! dit Tornazo en jurant. Le pagne et la corde, allons ! ajouta-t-il en son patois. »

Sur une colline du voisinage apparaissaient plusieurs cavaliers amenés par le plus jeune des islenos:

« Voici don Ciprian ! fit le patron, c'est bien ! Ote la chemise, lie les mains, attache le pagne et à terre ! »

Ces ordres furent promptement exécutés. Un morceau de cotonnade à carreaux bleus, noué autour de la ceinture, Victor se trouva sur le rivage au moment où l'époux de dona Urbana y descendait de cheval.

Solidement tenu par les deux frères de la posada Melchior, le malheureux enfant allait être soumis à l'inspection minutieuse de son acquéreur. Il comprit enfin toute la fatale vérité. Il se souvint de Joseph vendu par ses frères; il se souvint des nombreux propos de son capitaine sur la traite des nègres; il se savait dans un pays à esclaves. Il palpit et rougit coup sur coup, son cœur battait violemment, mais il ne cria ni ne pleura.

Il avait été vaillant écuyer, pilote énergique et résigné; ses débuts à bord de la Zéphyrine avaient affirmé son moral, et la veille au soir il avait payé le tribut de la faiblesse. A présent, malgré son jeune âge et toute l'horreur de sa position, loin de se laisser abattre,

il se dit qu'on le vendait non à des musulmans, mais à des chrétiens, dont il ou tarderait pas à parler la langue, et que son devoir était de placer sa confiance en Dieu, sans essayer d'une résistance inutile.

Tornazo, montrant ses épaules et sa poitrine beaucoup moins brunes que son visage éteint, disait à don Ciprian:

« Marché d'or, seigneur Farniz, sujet rarissime ! Est-il assez blanc, je vous le demande ? Ah ! vous nous accordez une bonne gratification, car ceci dépasse votre attente ! »

L'habitant visita les pieds, les mains et les dents de Victor, palpa ses épaules et sa poitrine, fit marcher et courir les marchands avec leur esclave, s'assura qu'il ne fût pas trop essoufflé, lui adressa la parole, reçut pour réponse un « comprends pas » prouvant qu'il n'était point sourd-muet, et fut tellement satisfait, qu'il s'écria:

« Oui, on conscience, Tornazo, vous méritez une gratification, et vous l'aurez. »

« Votre Seigneurie est juste et généreuse. »

« A-t-il un nom ? demanda ensuite don Ciprian. »

« Nous ne lui en avons pas donné. »

« Tant mieux ! ce sera l'affaire de ma femme. Tenez, voici dans ce sac trois cents piastres pour soldo du prix convenu, et de plus, en témoignage de satisfaction, un quadruple d'Espagne. »

Victor vit, de ses propres yeux, Tornazo compter l'argent et montrer l'or

aux autres islenos.

« Vendez comme un chien ! murmura-t-il. Ah ! si mes parents le savaient ! Scélérat de Zurban ! »

« Seigneur Farniz, dit le patron après avoir grandement remercié, je me permettrai de conseiller à votre grâce de garantir contre les coups de soleil son esclave qui arrive d'un pays, moins chaud peut-être, où il était toujours vêtu. »

« Quelle est donc sa provenance ? »

« Sauf erreur de ma part, c'est le Maroc, répondit Tornazo, qui, dans son intérêt de vendeur, crut bon de déguiser la vérité. »

« A merveille ! ma femme sera charmée de le faire baptiser. Bon voyage, mes amis ! »

Les Tornazo, redescendus dans leur barque, répondirent à l'habitant et à sa suite:

« Gens de biens, allez avec Dieu ! Une grande pièce d'étoffe blanche venait d'être jetée sur Victor, qu'on mit à cheval pour qu'il arrivât à la Castellania sans fatigue, et digne d'être parfaitement apprécié par sa maîtresse. »

Puis la troupe, s'éloignant du rivage, s'engagea dans un défilé rocailleux et montagneux qui, au bout d'une heure environ, aboutit à une vallée magnifique.

Du point le plus élevé du trajet, Victor reconnut tout à coup au-dessus des nuages le sommet fumant du Pic. Il s'orienta et conclut qu'il était à la Grande-Canarie.

(A suivre.)